



## ***La lettre de la sénatrice***

*Jeudi 2 octobre 2025*

*Lettre d'information bimensuelle n°84*

Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Tandis que les institutions nationales s'enlisent dans les tractations, les élus locaux continuent d'affronter les réalités quotidiennes. Le Président de la République voit sa popularité s'effriter à un niveau historiquement bas, tandis que le Premier ministre Sébastien Lecornu devrait sous quelques jours annoncer la composition de son gouvernement et faire au Parlement sa déclaration de politique générale en début de semaine prochaine.

Dans ce contexte troublé, les collectivités et les élus locaux observent et vivent cette situation avec une inquiétude croissante car la réalité des territoires, elle, ne s'interrompt pas. Les budgets doivent être préparés, les services publics assurés, les projets d'investissement élaborés. Or, les annonces du Premier ministre ne laissent guère d'illusions sur les « efforts » qui vont cette année encore être demandés aux collectivités.

Cette fragilité politique se double d'une fracture démocratique. Le baromètre Odoxa paru ce 30 septembre le rappelle : nos concitoyens sont inquiets. Les crises sociales et territoriales nourrissent une défiance massive vis-à-vis de l'État central. Ce climat accroît la responsabilité des élus de proximité qui doivent rassurer, maintenir le dialogue, inventer des solutions concrètes là où le pouvoir national tarde à agir.

Enfin, dans ce brouillard politique, une décision majeure est venue éclairer le débat à l'international: la reconnaissance de l'État de Palestine par la France. Un acte fort, porteur d'espoir, qui rappelle que notre pays peut encore faire entendre une voix singulière sur la scène

internationale. Mais là encore, la résonance locale n'est pas à négliger car nombre de collectivités engagées dans des jumelages ou des initiatives solidaires souhaitent voir cet acte diplomatique se traduire par des décisions fortes.

En somme, l'attente d'un gouvernement ne doit pas se transformer en paralysie. Le temps politique parisien ne peut s'imposer éternellement au temps local, celui du quotidien des habitants. Car au fond, ce sont bien les élus locaux qui, malgré la tempête, continuent à tenir le cap de l'action publique.

Bonne lecture

**Marie-Claude VARAILLAS**

**SENAT**

## **Pharmacies de proximité en danger: ma question au Gouvernement**

*Le Gouvernement fragilise nos pharmacies de proximité en réduisant par arrêté, sans concertation avec la profession ni débat au Parlement, les remises commerciales qui pouvaient leur être accordées sur les médicaments génériques.*

Alertée par de nombreuses officines du territoire sur le risque que cela fait peser sur leur pérennité, j'ai interpellé le Gouvernement sur les mesures qu'il entend prendre pour préserver le maillage officinal et garantir l'accès aux soins pour toutes et tous.

La santé publique ne doit pas être une variable d'ajustement budgétaire.

[Retrouvez la question déposée le 16 septembre au Gouvernement :](#)



MARIE-CLAUDE  
VARAILLAS

SENATRICE  
DE  
LA DORDOGNE

VICE-PRESIDENTE  
COMMISSION D'AMENAGEMENT DU  
TERRITOIRE ET DU  
DEVELOPPEMENT DURABLE

MEMBRE DE LA DELEGATION AU  
DROIT DES FEMMES

CONSEILLERE  
DEPARTEMENTALE

CANTON ISLE MANOIRE

*Question écrite n° 06178 :*

Mme Marie-Claude Varailas attire l'attention de Mme. la ministre délégué auprès de la ministre du travail, de la santé, de la solidarité et des familles, chargé de la santé et de l'accès aux soins, sur les conséquences de la réduction progressive du plafond des remises commerciales applicables aux médicaments génériques.

Jusqu'à présent la réglementation permettait aux laboratoires d'accorder aux pharmaciens des remises commerciales pouvant aller jusqu'à 40 % du prix fabricant hors taxes pour les médicaments génériques, constituant un facteur essentiel de l'équilibre économique des officines.

Or, par arrêté en date du 4 août 2025, le Gouvernement a décidé un abaissement rapide de ces plafonds, de 30 % dès septembre 2025, puis une baisse progressive jusqu'à 20 % à l'horizon 2027. Cette décision, prise sans concertation approfondie avec les représentants de la profession ni débat parlementaire, s'appuie sur les préconisations du Comité d'alerte de l'ONDAM (Objectif national de dépenses d'assurance maladie).

Si l'objectif affiché est de contenir la progression des dépenses de santé, cette mesure risque d'avoir des effets délétères sur le maillage officinal, particulièrement en zones rurales et périurbaines. En effet, selon les estimations de la Fédération des syndicats pharmaceutiques de France, près de 6 000 pharmacies – soit près d'un tiers du réseau – pourraient être menacées de fermeture, avec un impact économique moyen évalué à 40 000 € par officine et par an, soit à terme des suppressions de postes et des fermetures.

Or, les pharmacies de proximité assurent des missions essentielles (vaccination, dépistage, prévention, accompagnement des maladies chroniques, continuité de la dispensation des traitements). Dans de nombreux territoires, elles constituent le premier service de santé immédiatement accessible, sans rendez-vous, et participent au maintien du lien social. Leur disparition viendrait aggraver la désertification médicale déjà sévère dans ces zones.

Dans ce contexte, elle lui demande d'associer le Parlement aux décisions engageant l'avenir du maillage territorial de santé et souhaiterait connaître les mesures qu'elle entend mettre en œuvre pour préserver le modèle économique des pharmacies de proximité, afin de garantir un accès équitable aux soins pour tous nos concitoyens.

« ESPACE LOUIS ARAGON », 1 PLACE DU 8 MAI 1945 – 24000 PERIGUEUX  
15, RUE DE VAUGIRARD - 75291 PARIS CEDEX 06

## CIRCONSCRIPTION

# Rencontre avec la communauté de communes du Périgord ribéracois



*Avec mon collègue Serge Merillou, nous avons été accueillis par Didier Bazinet, président de la communauté de communes pour une journée riche de rencontres et d'échanges :*

**La Meyfrenie à Verteillac** - Un magnifique projet collectif et un exemple inspirant porté par les propriétaires Inès et Alain de la Ville où se croisent économie, culture et nature.

**SKINMED à Saint-Sulpice-de-Roumagnac** - Cette start-up nous prouve que l'innovation high-tech a toute sa place en Périgord ! Leur technologie d'intelligence artificielle révolutionne le dépistage dermatologique et contribue à sauver des vies.

**Centre d'Imagerie Médicale de Ribérac** - Infrastructure essentielle pour maintenir une offre de soins de qualité sur notre territoire. Ces équipements de proximité sont vitaux pour éviter les déplacements longs à nos concitoyens.

La visite s'est clôturée par un temps d'échanges avec les élus que je remercie ainsi que les acteurs locaux pour leur accueil chaleureux et leur engagement.

Ces rencontres sont précieuses : elles renforcent le lien entre le travail parlementaire et les réalités du terrain.

---

# Rencontre avec la communauté de communes Domme - Villefranche du Périgord



*Lundi 29 septembre, j'ai eu le plaisir de me rendre à Campagnac-lès-Quercy avec mon collègue Serge MERILLOU pour une journée de rencontre et d'échanges avec les élus de la Communauté de communes de Domme-Villefranche du Périgord, présidée par Jean-Claude Cassagnole, et en présence de Patricia Lafon Gauthier conseillère départementale du canton de la Vallée Dordogne.*

Je remercie chaleureusement le maire Daniel Maury ainsi que l'ensemble des élus pour leur accueil convivial et la qualité du programme proposé :  
Nous avons visité deux entreprises :

**“La Frontière- des outils qui rendent libres”**, un atelier artisanal qui emploie près de 10 personnes et perpétue des savoir-faire uniques en fabriquant des outils inspirés de modèles anciens. Ici, l'énergie humaine est mise au cœur de la production : des outils performants, respectueux de l'environnement et d'une grande précision. Leur réussite illustre combien l'innovation peut aussi naître de la tradition.

**"Inova Cuisines"**, une aventure familiale débutée en 1902 et aujourd'hui portée par la 4<sup>e</sup> génération. Depuis Campagnac-lès-Quercy, l'entreprise conçoit et fabrique des cuisines haut de gamme, alliant qualité, innovation et respect de l'environnement. Avec plusieurs centaines d'emplois directs et indirects et un rayonnement national, Inova démontre qu'une entreprise locale peut conjuguer ancrage rural et compétitivité au niveau national.

Ces deux réussites entrepreneuriales sont essentielles pour l'avenir de nos territoires ruraux : elles créent de l'emploi, maintiennent des savoir-faire locaux, participent à l'attractivité économique et portent des valeurs de durabilité et d'exigence qui font rayonner notre Dordogne bien au-delà de ses frontières.

---

## Inauguration de l'éco-quartier à Siorac-en-Périgord



*À l'invitation de Didier Roques, Maire de Siorac-en-Périgord, j'ai participé mardi 16 septembre à l'inauguration de l'éco-quartier intergénérationnel « Les Fruitières », en présence de Germinal Peiro, Président du Conseil départemental, du directeur de Périgord Habitat, du Sous-Préfet de Sarlat, de mon collègue Serge Mérillou, de Benjamin Delrieux, conseiller régional, de nombreux élus et habitants.*

15 logements intergénérationnels et un jardin partagé à venir. Ce quartier n'est pas seulement un lieu de vie, c'est un véritable projet de lien social et de transition écologique.

Les communes restent en première ligne pour inventer des solutions concrètes au service des habitants, et Siorac-en-Périgord en est une belle illustration.

Bravo aux élus et à tous les acteurs qui ont permis la réalisation de ce projet !

---

## Salon du polar d'Escoire



*J'ai eu le plaisir de participer, le dimanche 28 septembre, au 3<sup>e</sup> Salon du Polar organisé dans le cadre exceptionnel du château d'Escoire connu pour le triple meurtre non élucidé en ces lieux en 1941.*

Sous les voûtes de ce lieu patrimonial, vingt-cinq auteurs jeunesse et adultes, venus de toute la France, étaient réunis pour échanger avec le public autour de la littérature, du mystère et du suspense.

Je remercie chaleureusement Joël LAGUIONIE, Maire d'Escoire pour son invitation et son accueil dans sa commune.

## 25e édition du Festival Cultures et Nous



*Le 26 septembre la Commune de Boulazac Isle Manoire inaugurerait son festival annuel « Cultures et nous » avec en invités cette année le Maroc, le Portugal, l'Italie et la Pologne.*

Pendant quatre jours, grâce aux associations, artistes et partenaires mobilisés, le public était invité à découvrir la richesse de ces cultures à travers la cuisine, la musique, le cinéma, la peinture et surtout les rencontres. Car c'est bien là l'essence du festival : rendre la culture accessible à toutes et tous et rappeler qu'elle est un langage universel, un pont vers l'autre.

Un grand bravo à la ville de Boulazac Isle Manoire, à sa maire Fanny Castaignède, au Pôle

National Cirque Agora, à la Médiathèque Louis Aragon, à la Galerie BIM'ART, ainsi qu'à tous les bénévoles et partenaires. Leur engagement fait rayonner la culture au quotidien et renforce le lien social.

## Une salle des fêtes rénovée à Castels-et-Bézenac



*À l'invitation de son maire Henri BOUCHARD, j'ai participé le 20 septembre à l'inauguration de la salle des fêtes de Castels et Bezenac et de son parking végétalisé aux côtés de Claude JEAY, sous-préfet de Sarlat, de Germinal PEIRO, président du Département, de mon collègue Serge Merillou, des élus, partenaires et entreprises qui ont contribué à la réalisation de ce projet.*

Après plusieurs mois de travaux, la commune dispose désormais d'un équipement entièrement rénové, incluant notamment une loge dédiée aux artistes. Un atout précieux pour la vie associative et culturelle locale.

Ce projet a été mené avec ténacité, malgré les nombreux défis rencontrés en raison de la crise sanitaire et de la hausse du coût des matériaux. Il témoigne

de la volonté forte de l'équipe municipale d'agir pour préserver les liens essentiels dans notre ruralité.

Dans un contexte de tension sur les finances locales, soutenir nos communes dans leurs projets structurants reste une priorité. C'est tout le sens de mon engagement au Sénat.

---

## Manifestation du 18 septembre



Beaucoup de monde à cette manifestation du 18 septembre à Périgueux comme partout dans le pays à l'appel des organisations syndicales qui appellent à plus de justice sociale et fiscale .

## Journée de la paix et reconnaissance de la Palestine



*Le 22 septembre, la France et une dizaine d'autres pays ont reconnu l'Etat de Palestine.*

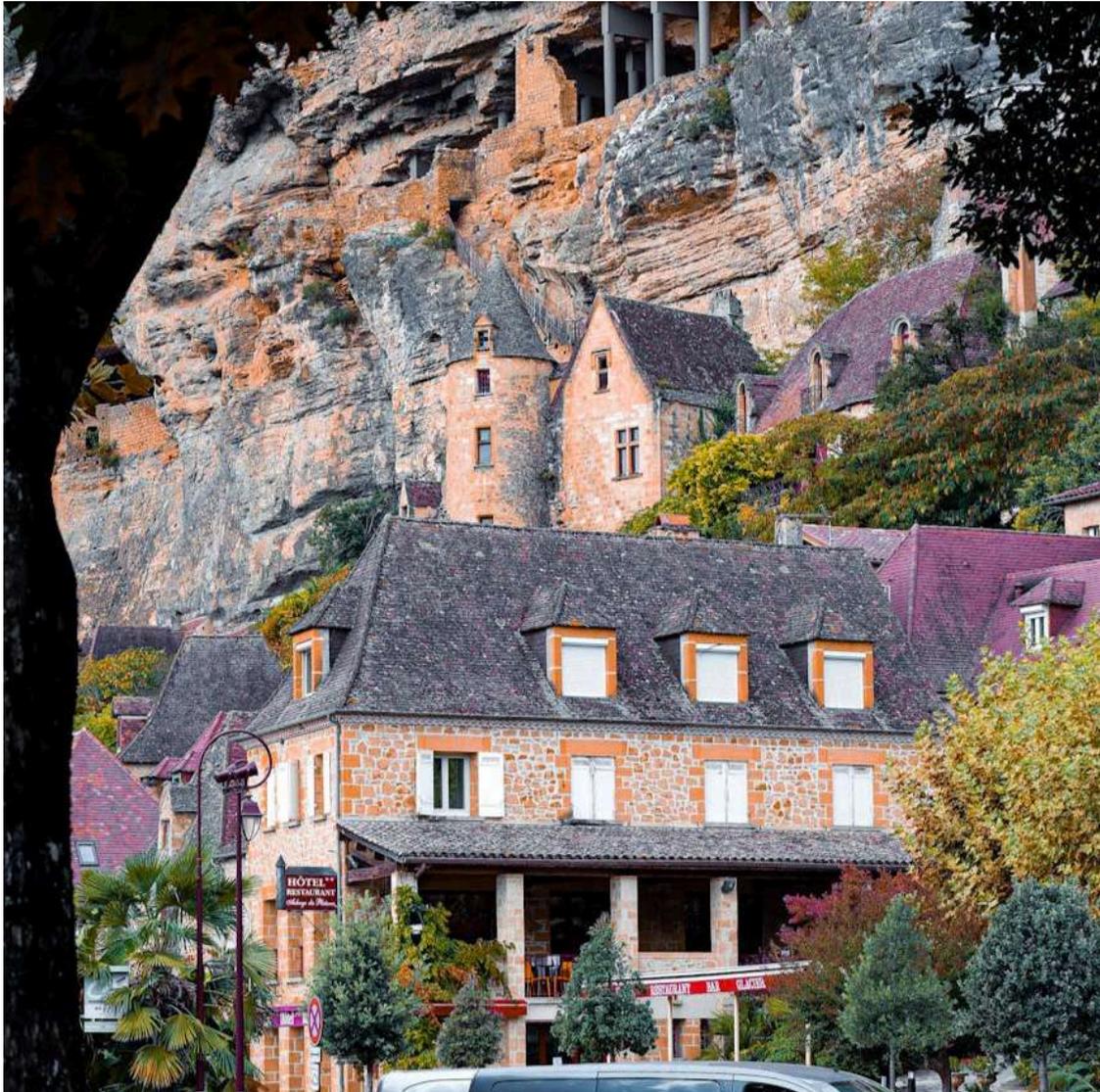
À ce jour, ce sont 150 pays dans le monde qui ont formulé ce souhait de reconnaissance, seul chemin menant à la création de deux États et à la paix dans la région.

La veille, le 21 septembre, journée internationale pour la paix, j'étais à Périgueux aux côtés des représentants des organisations du Collectif départemental pour appeler à une paix juste et durable entre Israéliens et Palestiniens.

L'attentat terroriste du Hamas le 7 octobre, aussi horrible soit-il, ne peut justifier la mort de 60 000 civils palestiniens dont plus de 18 000 enfants et la famine pour 500 000 d'entre eux.

La reconnaissance de l'État de Palestine doit s'accompagner de mesures politiques urgentes pour mettre fin au massacre en cours à

## Entretien avec Gîtes de France Dordogne



*Vendredi 26 septembre, j'ai eu le plaisir de recevoir à ma permanence Patricia Rébillou, présidente des Gîtes de France Dordogne, Eveline Brisset administratrice et Laure Jamain, directrice départementale.*

Né dans les années 1950 pour lutter contre le dépeuplement rural et redonner vie au patrimoine bâti, le mouvement Gîtes de France s'est imposé comme une référence de l'accueil chez l'habitant, fondé sur la qualité, la convivialité et l'ancrage territorial. **Avec près de 950 hébergements en Dordogne, ce réseau contribue fortement à l'économie locale et à l'attractivité de notre territoire.**

Pourtant, les récentes mesures législatives, pensées pour encadrer les excès des plateformes comme Airbnb, s'appliquent indistinctement aux gîtes ruraux.

Une situation qui menace un modèle fondé sur la proximité, la qualité contrôlée et l'engagement environnemental.

Lors de l'examen du prochain budget, je porterai au Sénat des amendements pour maintenir une fiscalité adaptée aux gîtes ruraux et introduire une définition juridique du gîte rural.

Les Gîtes de France doivent continuer à incarner la promesse d'un accueil authentique, chaleureux et respectueux de nos campagnes.

## Dernières propositions de loi et de résolution du groupe CRCE-K : [ici](#).

Marie-Claude Varailles  
Espace Aragon  
1 Pl. du 08 Mai 1945  
24000 Périgueux  
[mc.varailles@senat.fr](mailto:mc.varailles@senat.fr)  
06-33-36-06-85



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Marie-Claude Varailles.

[Se désinscrire](#)

